TECB19 - Comptabilité S2

Présentation

Prérequis

- Baccalauréat ou équivalent ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance ;
- diplôme homologué niveau I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17/06/1980 modifié ;
- diplôme enregistré aux niveaux I, II, III, IV du RNCP ou aux niveaux 4, 5, 6 ou 7 du CNCP ;
- accès dérogatoire par la validation des acquis.
- Possibilité d'intégrer la formation en 2e ou 3e année si vous avez effectué une première année d'études similaire auparavant.

Objectifs pédagogiques

Objectifs pédagogiques : UE 9 - COMPTABILITÉ

- Distinguer les différentes dimensions de la comptabilité et exposer leurs liens avec la gestion.

- Exposer les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit dont le droit comptable.

- Identifier et hiérarchiser les sources de la réglementation comptable.

- Justifier l'intérêt de la normalisation comptable.

- Expliquer le rôle du recueil des normes comptables.

- Exposer et justifier les mécanismes constitutifs de la technique comptable.

- Décrire le processus d'enregistrement des opérations comptables, depuis le journal jusqu'aux documents de synthèse.

- Distinguer les opérations affectant le patrimoine (bilan) de celles affectant l'activité (compte de résultat).

- Analyser les impacts de la tenue d'une comptabilité d'engagement sur les enregistrements comptables.

- Passer de la balance aux documents de synthèse.

- Différencier les pièces justificatives comptables (factures…) des autres documents (devis, bons de commande, pro forma…).

- Citer les différentes modalités de règlement des dettes et créances, les comptabiliser.

- Expliquer le mécanisme de la TVA.

- Évaluer et comptabiliser le montant de la TVA due ou du crédit de TVA.

- Distinguer les emballages ayant la nature de charge et ceux ayant la nature d'immobilisation.

- Évaluer et comptabiliser les transactions courantes dans les comptes individuels.

- Evaluer et comptabiliser les opérations relatives au personnel et aux organismes sociaux.

- Justifier l'intérêt du rapprochement bancaire, l'établir puis comptabiliser les écritures nécessaires.

- Distinguer les charges des immobilisations.

- Identifier la nature d'une immobilisation.

- Justifier les règles d'entrée des immobilisations et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité.

Mis à jour le 17-02-2025

Code : TECB19

Unité d'enseignement de type cours

0 crédits

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Guillaume BLIN

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

- Évaluer et comptabiliser l’entrée des immobilisations incorporelles et corporelles dans le patrimoine de l’entité.

- Évaluer et comptabiliser l’entrée des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l’entité ainsi que les revenus associés.

Analyser les règles spécifiques de comptabilisation applicables aux cessions d’immobilisations et de valeurs mobilières de placement.

- Évaluer et comptabiliser le prix de cession des immobilisations et des valeurs mobilières de placement cédées au cours de l’exercice.

- Identifier les différents types de financement

- Élaborer les différents tableaux d’amortissement d’emprunts bancaires.

- Analyser pour une modalité de financement donnée ses caractéristiques et en déduire ses avantages et inconvénients.

- Comptabiliser les opérations de financement

- Expliquer la finalité et les enjeux des opérations d’inventaire.

- Établir l’articulation entre les principes comptables et les opérations d’inventaire.

- Évaluer et comptabiliser les différentes opérations d’inventaire.

- Expliquer les mécanismes conduisant à solder les comptes de gestion et permettant la détermination du résultat.

- Calculer et qualifier le résultat de l’exercice.

- Comptabiliser les opérations de clôture des comptes de gestion

- Expliquer les mécanismes de clôture et de réouverture des comptes de bilan.

- Comptabiliser les opérations de clôture et de réouverture des comptes de bilan

- Exposer la réglementation en matière d’établissement, de dématérialisation et de conservation des factures et autres pièces comptables.

- Expliquer les obligations légales relatives à l’établissement, la conservation et la transmission des fichiers informatisés obligatoires.

- Utiliser un logiciel comptable ou un module comptable d’un progiciel de gestion intégré.

- Identifier et analyser les impacts actuels de la dématérialisation et de la numérisation sur l’organisation comptable et l’évolution des pratiques comptables.

- Proposer des modalités adaptées de sauvegarde et de confidentialité des données comptables, dans une situation donnée.

- Établir et lire les documents de synthèse conformément aux dispositions du PCG.

- Élaborer les principaux tableaux de l’annexe (immobilisations, amortissements, dépréciations et provisions).

- Justifier l’utilisation des documents de synthèse dans le cadre de la communication financière et/ou de l’obtention d’un financement.

Programme

Contenu

Partie 4. Travaux d'inventaire
Titre 1. Opérations d'inventaire
Titre 2. Détermination du résultat comptable
Titre 3. Passage d'un exercice à l'autre

Partie 5. Comptabilité et environnement numérique
Partie 6. Documents de synthèse

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen final écrit d'une durée de 3 heures.

Coefficient : 1.

Note inférieure à 6/20 éliminatoire.

Cette UE permet de valider un bloc de compétences.